

Forvia : préparer l'avenir ou l'enterrer ?

Sur le fond comme sur la forme, FO Métaux s'insurge contre l'annonce faite par le groupe Forvia le 19 février dans la presse nationale de son intention de lancer son projet « EU-FORWARD », qui menace près de 10 000 emplois en Europe sur la période 2024 à 2028.

Par son contenu, cette annonce engendre de légitimes inquiétudes en termes d'emploi, d'organisation et de stratégie industrielle pour l'ensemble des sites du groupe. Par sa brutalité et le canal choisi, elle révèle aussi le peu de considération du groupe pour ses salariés et leurs représentants.

Alors qu'il est engagé dans la plus grande transition de son histoire, le secteur automobile a plus que jamais besoin d'investissements, de soutien et de diversification par le biais de stratégies industrielles fondées sur la consolidation et l'enrichissement des savoir-faire, l'évolution des métiers, la pérennisation des sites et une R&D réellement ambitieuse. Si de nombreuses mesures prises par les pouvoirs publics depuis la pandémie de Covid et la mort annoncée du moteur thermique sont positives, ce que Forvia projette ne répond en rien aux exigences de la situation, bien au contraire, avec entre autres la diminution de moitié de ses coûts de recherche & développement d'ici 2028.

Derrière les annonces tonitruantes, dont l'objectif avoué est de gagner en rentabilité, le groupe ne s'embarrasse pas de détails et laisse ainsi l'ensemble des salariés et des sites craindre pour leur avenir. Les syndicats FO de Forvia et la Fédération FO de la métallurgie demandent à ce que des précisions soient données au plus vite sur l'ampleur exacte de ce mauvais plan, dont l'envergure devra être réduite, et qui nécessitera des mesures d'accompagnement que nous négocierons avec autant de ténacité que de pragmatisme.

Au-delà de cette annonce, FO Métaux en appelle aux pouvoirs publics, qui se sont fait les chantres de la réindustrialisation, et rappelle sa revendication de voir les aides publiques, dont Forvia n'est pas la dernière à avoir bénéficié, conditionnées au maintien de l'emploi et des sites dans notre pays.

Paris, le 29 février 2024

Contact :

Frédéric CESARD, Délégué Syndical Central Forvia : 06.12.23.40.70.

Olivier LEFEBVRE, Secrétaire fédéral en charge des Equipementiers auto 06.25.11.00.90.